

Horizons et débats

AZA
8044 Zürich

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

«On a introduit le lynx artificiellement»

L'homme est capable de fixer des priorités

Interview du conseiller national Ruedi Lustenberger, PDC, Lucerne

thk. Le 16 mars prochain, trois motions sur la gestion des grands prédateurs vont être discutées au Conseil des Etats. Après le Conseil national, c'est au tour de la Chambre des cantons de se prononcer. Alors que l'assouplissement du statut protecteur des loups ne fait pas problème, certaines questions concernant la gestion des lynx sont encore sans réponse. Au cours de ces dernières années, les lynx se sont considérablement multipliés et répandus et cette situation inquiète sérieusement les chasseurs et d'autres amis de la nature. Dans certaines régions, les chevreuils et les chamois ont presque disparu parce que les lynx peuvent y chasser librement. Cela rompt sensiblement l'équilibre et un gibier précieux se voit attaqué par un prédateur étranger à notre pays. Nous avons un urgent besoin de réglementation raisonnable. Horizons et débats: La semaine prochaine, la question du loup et du lynx va être débattue au Conseil des Etats. Où en est-on dans cette affaire?



«Le devoir du chasseur est de maintenir un équilibre parmi les populations de gibier – c'est ainsi que je conçois entre autre la biodiversité dont on parle tant. Et il faut avant tout faire preuve de bon sens. Le Conseil national a montré ce qu'il était possible de faire et il serait souhaitable que le Conseil des Etats lui emboîte le pas.» (photo mad)

La commission préparatoire du Conseil des Etats a examiné les trois motions concernant l'attitude à adopter à l'égard des grands prédateurs et est arrivée à la conclusion que l'on devait assouplir la protection du loup et du lynx. Nous sommes donc en gros satisfaits du travail de la Commission de l'environnement,

de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE). Il y a toutefois un point qui ne plaît pas beaucoup, notamment aux chasseurs que nous sommes: La Commission a demandé un amendement des motions selon lequel les pertes importantes du produit de

la chasse ne devaient pas entraîner un assouplissement de la protection du loup et du lynx. Les bergers d'alpages peuvent – et cela à juste titre – se faire rembourser les dommages subis par leurs troupeaux, mais les attaques du gibier par les prédateurs n'ont pas été prises en considération.

Qu'est-ce que cela signifie?

Selon l'amendement de l'Ordonnance fédérale sur la chasse, on peut intervenir quand des troupeaux d'animaux d'élevage, par exemple de moutons, ont subi d'importants dégâts. Pour le Conseil national, il faut agir – naturellement à la demande et avec la permission des offices concernés au niveau cantonal ou fédéral – lorsque le lynx cause des dégâts énormes dans les populations de chevreuils et de chamois. Il est inadmissible qu'une espèce animale prenne autant d'importance et fasse tellement de dégâts que les chevreuils et les chamois sont non seulement en danger mais tendent à disparaître. C'est pourquoi nous serions très reconnaissants si le Conseil des Etats tenait totalement compte de notre demande, comme l'a déjà fait le Conseil national.

Quels sont les cantons particulièrement touchés? Où la population des lynx s'est-elle particulièrement développée?

La situation est très inégale en Suisse. Il y a des régions où il n'y a pas ou presque pas de lynx. Sauf erreur, il existe un problème dans les cantons de Neuchâtel, de Vaud, de Fribourg et également dans certains endroits des cantons de Berne et de Lucerne, là où je vis, dans l'Entlebuch. Et ces derniers temps, on a constaté un accroissement dans la zone frontrière entre les cantons de Soleure et de Bâle ainsi qu'entre Zurich, la Thurgovie et Saint-Gall. Je connais mal la situation dans les Alpes.

Comment la situation va-t-elle évoluer?

A mon avis, le nombre des lynx ne va pas régresser mais continuer d'augmenter. Il est évident qu'il faut agir. Aussi est-ce le moment de légiférer et cela par voie d'ordonnance fédérale, en collaboration avec les cantons.

Que veulent les chasseurs?

Ils ne demandent en aucun cas des dommages-intérêts pour les animaux tués, comme on le prétend à tort. Ils n'ont jamais réclamé cela. Ce serait d'ailleurs totalement déplacé. Ce

que nous demandons, c'est une gestion raisonnable lorsque le lynx fait trop de dégâts parmi les populations de chevreuils et de chamois. Le devoir du chasseur est de maintenir un équilibre parmi les populations de gibier – c'est ainsi que je conçois entre autre la biodiversité dont on parle tant. Et il faut avant tout faire preuve de bon sens. Le Conseil national a montré ce qu'il était possible de faire et il serait souhaitable que le Conseil des Etats lui emboîte le pas.

D'ailleurs, c'est aussi ce que pense le Conseil fédéral. Il recommande au Parlement d'accepter les trois motions intégralement. L'Office fédéral de l'environnement a préparé un amendement de l'Ordonnance fédérale sur la chasse prête à être envoyée aux cantons pour consultation.

L'amendement a des chances d'être accepté par le Conseil des Etats, n'est-ce pas?

La décision de la Commission a été prise à une faible majorité et je suppose que nous aurons une discussion intéressante au Conseil des Etats. J'ai bon espoir que nous pourrions convaincre les conseillères et conseillers que les demandes des trois motions du Conseil national et les textes d'application de l'Office fédéral de l'environnement ne sont pas exagérés et qu'ils permettraient de trouver un compromis durable entre les intérêts des chasseurs et ceux des protecteurs des animaux. Nous donnons ainsi la possibilité aux cantons de réagir en fonction des situations locales, là où les dégâts sont importants.

Quel rôle jouent les écologistes dans cette question?

Il y a deux sortes d'écologistes. Les pragmatiques, qui sont tout à fait conscients des problèmes. Ils ont encore quelque peine à passer

Comment le lynx est arrivé en Suisse

ab. Dans les années 1960 et 1970, on ne pouvait pas encore faire appel à un hélicoptère à tout moment. Beaucoup d'activités dans les montagnes étaient plus difficiles à effectuer du point de vue humain et des efforts à fournir.

Quand les chasseurs rencontraient en haute montagne un animal sauvage mort, ils devaient clarifier s'il avait été victime d'un accident (par exemple une chute) ou d'une maladie, et si cela était le cas, de laquelle (par exemple une maladie contagieuse). Dans un tel cas, il fallait faire appel au vétérinaire cantonal. Bien sûr qu'il était autorisé à ignorer les panneaux d'interdictions et à avancer en voiture tant qu'il y avait un chemin carrossable. Mais après, c'était la montée à pied. Pour l'âme suisse qui aime les montagnes, cela représentait certainement un agréable changement par rapport au travail de bureau dans la vallée. Mais il y a parfois des gens qui deviennent vétérinaires cantonaux sans avoir cet amour dans leur cœur. Ce fut le cas dans un de ces cantons de Suisse centrale aux terrains escarpés. Les chasseurs en tout cas s'étonnaient lorsque le titulaire de ce poste arrivait près d'eux, en jurant et gémissant.

Un beau jour, il annonça qu'il allait introduire le lynx en Suisse pour que celui-ci le débarrassât de cette sacrée corvée d'évacuer ces bêtes et de même des risques de contagion. Quelque temps plus tard, en effet, un couple de lynx se retrouva dans le canton, comme envoyé par le Saint-Esprit. Mais ces deux-là ne respectèrent pas la carte des menus, qu'on avait prévu pour eux. Ils préférèrent les chevreuils, les chamois, les moutons et les chèvres en bonne santé, et de temps en temps aussi des veaux nouveaux-nés. Et la descendance ne se fit pas

attendre. Le vétérinaire cantonal était très content – les paysans et les chasseurs l'étaient moins. Ils ont essayé de discuter avec lui, de lui écrire, de déposer des motions au Grand Conseil. Mais on leur dit qu'il était déjà trop tard que le lynx était là et terminé! Mais chez les citoyens le feu couvait: «Il ne peut pas nous faire ça!»

A l'occasion d'une séance de travail, à laquelle participaient des vétérinaires, des chasseurs et des paysans pour élaborer et décider de certaines affaires, ce vétérinaire cantonal demanda la parole. Lorsque ce fut son tour, le président lui donna la parole avec les mots suivants: «Monsieur Luchsinger (le mot allemand pour lynx est Luchs!) désire nous adresser la parole...». Grande hilarité des délégués issus de son canton. Ce nouveau nom devint habituel à son égard, et à chaque fois son visage devenait tout rouge. C'était devenu une sorte de résistance à la mode de la Suisse centrale. Quelques années plus tard, il démissionna.

C'est une personnalité très réfléchie, un ancien conseiller aux Etats de ce canton, qui raconta cette histoire vraie, lors d'une conversation en privé. Lui-même a continué à participer jusqu'à un âge très avancé, aux assemblées des délégués du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB). Son récit est présenté ici, avant tout parce qu'il a encore ajouté: «Il semble que vous, de la jeune génération, aurez encore à livrer plus d'un combat dans des situations politiques difficiles. Dans des conflits, il est parfois presque impossible d'atteindre un résultat uniquement par les moyens classiques de politique d'Etat. Alors il faut trouver de nouvelles idées. C'est la raison pour laquelle je vous ai raconté cela!»

14 000 animaux sauvages

Un lynx consomme 70 ongulés sauvages en une année. Vu la population actuelle d'environ 200 lynx, 14 000 chevreuils et chamois sont tués chaque année en Suisse.

de leur vision de protecteurs à celle des chasseurs. Je comprends cela, mais je constate qu'il y a des gens avec qui on peut discuter.

Et il y a les fondamentalistes qui ne comprennent pas le problème, qui ne veulent pas le comprendre. Mais ce n'est pas le seul domaine politique où l'on constate cette attitude. Il s'agit d'idéologie ou parfois tout simplement de conserver un emploi.

Comment le lynx est-il arrivé chez nous?

On l'a introduit artificiellement. Au début, en 1971, on en a importé quelques exemplaires dans le demi-canton d'Obwald. Et petit à petit, grâce à des mesures fédérales et aux frais des contribuables, on en a introduit dans de nombreuses autres régions. Ensuite, on a instauré une surveillance, on a équipé les bêtes d'un émetteur et on les a observées. Ce travail est effectué par des zoologistes spécialistes du gibier qui sont bien rémunérés par la Confédération et des cantons. Je me demande si nous n'avons pas de tâche plus importante en Suisse que prendre ce genre de mesures. Le bon sens dit que parfois, on exagère.

Ce qui a beaucoup étonné les chasseurs est le fait, confirmé par l'Office fédéral de l'en-

Les grands prédateurs ne peuvent pas faire le travail des chasseurs

Les animaux sauvages représentent une réserve de nourriture

Interview de Marco Giacometti*

Horizons et débats: Quels sont les devoirs du chasseur?

La chasse a toujours été l'exploitation d'une ressource, qui était autrefois nécessaire à la survie. A l'heure actuelle ce n'est plus le cas dans la même mesure, c'est plutôt un loisir, mais toujours avec l'utilisation de l'animal abattu, soit pour la viande, soit pour d'autres produits, notamment la fourrure. Aujourd'hui une autre tâche s'y ajoute. C'est-à-dire la régulation des animaux sauvages, pour éviter qu'ils causent des dommages aux paysages intensivement exploités, pour éviter les dégâts causés aux cultures. Cela représente une nouvelle dimension qui n'existait pas auparavant. Mais l'exploitation reste quand même un aspect très important pour le chasseur. C'est aussi un devoir pour le bien commun qui ne peut être, comme certains le prétendent, régulé par les grands prédateurs. Le travail pour la collectivité et pour la campagne cultivée consiste à résoudre les problèmes de manière sensible et adaptée aux situations ce qui ne peut être fait par les grands prédateurs dans de grandes surfaces de paysage culturel comme c'est le cas pour la Suisse. C'est absolument illusoire.

Comment devient-on chasseur?

On doit d'abord s'annoncer aux autorités cantonales. On prend un cours où on apprend les bases les plus importantes et les plus nécessaires. Puis, on doit passer un examen théorique et pratique, notamment dans le domaine des armes, pour la sécurité de l'environnement et de l'homme et naturellement des animaux, avant tout sous l'aspect de la protection des animaux. Quand on a réussi l'examen, on peut acquérir la patente et aller à la chasse dans les divers cantons, mais on peut aussi participer à un bail de chasse dans un certain canton. La chasse comprend aussi un aspect important de société. On doit prendre contact avec les chasseurs d'une certaine région et on doit pouvoir se concerter avec eux, car la chasse signifie aussi de trouver des accords avec d'autres groupes de chasseurs.

La chasse représente-t-elle aussi une source de revenu pour le chasseur?

«On a introduit ...»
suite de la page 1

vironnement, que, dans plusieurs cas, on a introduit les lynx illégalement, ce qui a provoqué un certain mécontentement et une certaine méfiance chez les chasseurs.

Au bout du compte la chasse en Suisse est toujours une affaire à perte. Le chasseur en est conscient. Les chasseurs et les chasseuses versent aux cantons et aux communes des sommes considérables pour l'exercice de la chasse. Tout l'investissement financier et aussi l'investissement en temps dépassent de loin les recettes qu'on peut tirer de la viande. Nous n'avons en Suisse pas de chasseurs professionnels comme les pêcheurs. Pour la pêche, il y a les deux, les pêcheurs professionnels et les pêcheurs à la ligne. Pour les chasseurs, il n'existe que la chasse pendant les loisirs. J'utilise consciemment le terme «loisirs» et non pas «passe-temps», car avec «passe-temps» on suscite qu'on peut le faire sans s'y être préparé. Chasser pendant les loisirs est donc plus juste, car cela veut dire qu'on n'exerce pas la chasse pendant ses heures de travail. On va à la chasse avec une formation et avec responsabilité.

A quelle mesure une population d'animaux sains peut-elle représenter une réserve de nourriture?

Aujourd'hui, dans notre société moderne on considère les animaux sauvages de façon un peu abstraite comme éléments du paysage et de la nature qui ont leur valeur propre et doivent être protégés rien que pour cette raison. On sait qu'ils sont là, et ils y ont leur place. Leur importance va cependant encore plus loin, car ils font partie du cycle dans lequel des paysages vierges se règlent d'eux-mêmes sans conflit. Mais dans un paysage à exploitations multiples une autorégulation peut causer d'importants dégâts. Notre société n'est pas prête de permettre cela. Il faut réguler comme on le fait aussi dans d'autres domaines. Les animaux sauvages représentent aussi une réserve de nourriture, en Suisse une très petite réserve, vue la densité de la population. Mais on ne peut pas exclure que peut-être on en aura besoin un jour. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la chasse a contribué dans certaines situations au soutien de familles dans le besoin. Si jamais une nouvelle crise survenait – ce que nous n'espérons pas – nous ne pourrions cependant pas vivre uniquement de la chasse.

Les émetteurs, l'implantation de nouvelles puces électroniques, l'observation sont actuellement des mesures exagérées. La population de lynx a atteint une ampleur qui fait qu'elle n'en a plus besoin. Je pense qu'un compromis pourrait être trouvé entre les protecteurs et les chasseurs sur des mesures de régulation res-

Quels dangers représentent les grands prédateurs?

Lorsque les grands prédateurs, notamment le lynx et le loup, se reproduisent sans contrôle dans un paysage culturel, leurs animaux de proie les plus importants souffriront de grosses pertes dans notre paysage densément peuplé. Les animaux sauvages vivent chez nous comme sur des «îles». Les grands prédateurs ont un avantage, car ils sont beaucoup plus agiles que les ongulés, souvent prisonniers entre les autoroutes et les agglomérations. Des animaux sauvages moins fréquents comme les oiseaux qui couvent au sol seraient mis en danger par cette surexploitation et là nous aurions un grand problème en ce qui concerne la biodiversité. C'est pour cela qu'il faut, dans un paysage culturel, réguler de façon raisonnable et situationnelle la propagation des grands prédateurs, au lieu de favoriser certains groupes d'animaux et de permettre le développement incontrôlé d'autres.

Que va-t-il se passer chez nous, si le loup apparaît en meutes?

Nous ne devons pas nous imaginer qu'on pourra rencontrer chez nous le loup en meutes comme on le connaît des grands espaces sibériens ou d'Amérique du Nord. Là-bas, on peut observer des meutes de 5 à 10 loups courant derrière un bison. Cela ne sera jamais le

cas chez nous, car ses animaux de proie sont beaucoup plus petits et le loup est donc capable d'abattre seul sa proie. Le plus grand animal de proie dans notre pays est le cerf. Un loup tue seul des veaux et des animaux affaiblis. Lorsqu'une meute se forme, il faut de la nourriture pour beaucoup de loups. Cela augmenterait beaucoup la pression sur les animaux de proie. C'est pour cette raison que le loup est considéré dans les Etats européens, notamment en Allemagne et en Autriche, comme l'animal beaucoup plus problématique que le lynx, et cela nous le ressentons aussi en Suisse. Le loup cause plus de soucis que le lynx.

Que doit-il maintenant se passer au niveau politique?

De notre point de vue, il serait souhaitable que le Conseil des Etats analyse le travail qui a été accompli ces trois à quatre dernières années aux niveaux des cantons, de la Confédération et du Conseil national et qu'il approuve les projets de celui-ci. La version préparée par le Conseil national va dans le même sens que celle prévue par le Conseil fédéral: Une gestion pragmatique des grands prédateurs. •

* D'vet. Marco Giacometti est privat-docent à l'Université de Berne, depuis 2004 secrétaire général de *Chasse suisse* et directeur de l'agence de presse «Faune et Environnement».

L'ours, le loup et le lynx doivent-ils vivre en Suisse?

Comme je viens moi-même des montagnes, (Engelberg) je ne peux pas m'imaginer vivre avec des bêtes sauvages. Nous possédions nous-mêmes un alpage avec des vaches, des chèvres, des moutons, une truie avec des porcelets, des poules et d'autres petits animaux.

Est-ce que la nourriture pour les autres animaux se raréfie?

Je ne peux pas non plus laisser courir un chien et penser qu'il trouvera lui-même à manger. Les marmottes ont un bon système d'alarme et les chamois, là-haut dans la montagne, ne sont plus très nombreux non plus. Que mangeront-ils? Qui les nourrit?

Danger pour les êtres humains

Aujourd'hui encore, les enfants sont souvent seuls en chemin. Quand nous, les adultes faisons les foins à la maison, les enfants doivent souvent apporter le repas de midi aux gens dans les alpages (j'ai moi-même vu cela l'été passé). Que fait alors un enfant s'il est attaqué par une bête sauvage? J'attends volontiers une réponse honnête d'un partisan de la réintroduction du loup, de l'ours et du lynx en Suisse.

Monika Ruckstuhl, 79 ans, veuve, paysanne à la retraite, 7 enfants, 15 petits-enfants, Schlossrued AG

Source: Standpunkt EDU/UDF. Organe officiel de l'Union démocratique fédérale UDF. No. 3, mars 2011

treintes. Chaque partie devrait faire un pas en direction de l'autre car elles sont en principe d'accord sur leur mission fondamentale.

Qu'entendez-vous par «mesures de régulation restreintes»?

En cas de dégâts importants, on devrait pouvoir intervenir, certes pas arbitrairement mais avec l'autorisation des offices cantonaux de la chasse.

Quelle est l'importance de la population de lynx aujourd'hui en Suisse?

Je l'évalue à 200 bêtes, mais le nombre a tendance à augmenter. Et si l'on considère qu'un lynx a besoin chaque année de 70 proies, chevreuils ou chamois, cela représente une perte considérable de gibier. Mais ce qui est problématique actuellement n'est pas avant tout cette masse mais le fait que la réduction du gibier est concentrée sur certaines régions et y entraîne des pertes massives.

Pour les chasseurs, le Conseil national et l'Office fédéral de l'environnement, il ne s'agit absolument pas d'exterminer les lynx mais de maintenir un équilibre judicieux entre le prédateur et ses proies. L'expérience nous montre – je viens d'une de ces régions – qu'en trois ou quatre ans, le gibier a considérablement diminué. Les premiers à en souffrir ont été les chasseurs de l'Oberland bernois. Les populations de chevreuils et de chamois ont diminué, surtout celle des lynx, parce que l'on n'a pas l'autorisation d'intervenir contre ces derniers. Il faut que les chevreuils et les chamois puissent coexister avec les lynx. Et on ne doit pas attendre que la situation soit partout en Suisse la même que dans l'Oberland bernois. Cela n'est ni dans l'intérêt des protecteurs des animaux ni dans celui des chasseurs.

Les dégâts causés par les lynx sont énormes. Et ce sera pareil pour les loups si nous ne changeons rien.

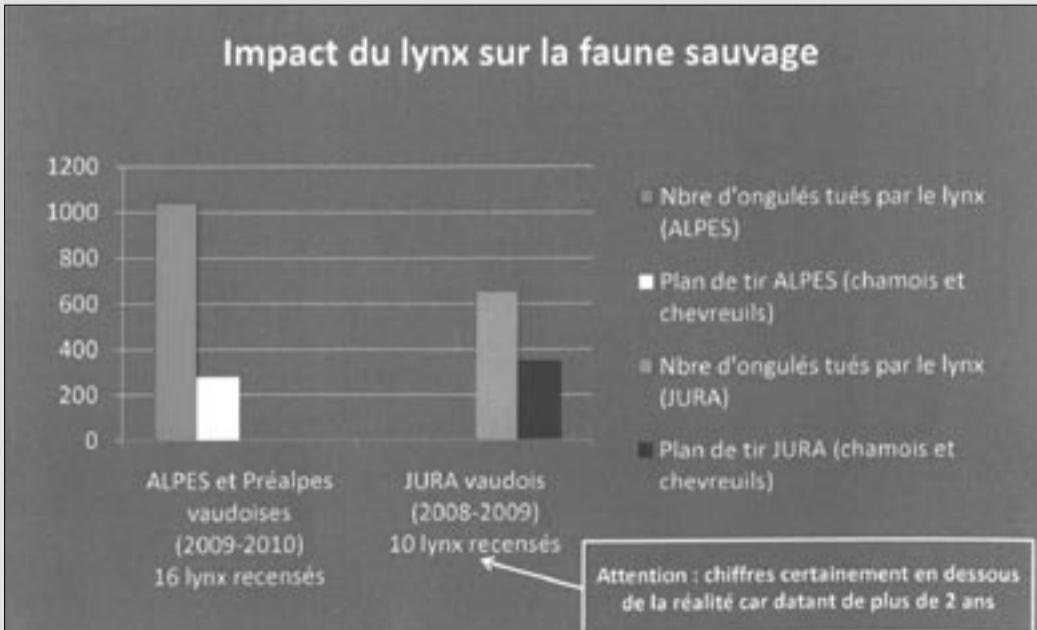
Le problème est évident. Au cours des 50 dernières années, d'importantes superficies qui étaient autrefois exploitées par l'économie alpestre sont retournées à l'état sauvage. Aussi devons-nous pouvoir faire paître des moutons sur les superficies existantes. Aujourd'hui, plus de 30 % du territoire suisse est constitué de forêts et 25 % ont toujours été improductifs. Pour éviter que ces proportions n'augmentent, nous avons besoin d'une économie alpestre saine et forte et donc d'éleveurs de moutons. Il est absurde d'une part de déplorer – à juste titre – la disparition importante de terres cultivables sur le Plateau et d'autre part d'accepter sans réagir le très rapide retour à la nature sauvage de zones alpestres. Je me demande qui, à l'avenir, va nourrir la population suisse. C'est une contradiction que tout enfant de 12 ans peut comprendre.

Revenons aux loups.

En ce qui concerne les loups, il s'agit également d'assouplir leur statut protecteur. Pour le moment, les loups inquiètent encore peu les chasseurs. Premièrement parce qu'ils sont beaucoup moins nombreux que les lynx et deuxièmement parce qu'ils se concentrent sur les moutons. Et ils ont un comportement de chasse très différent. Chaque fois que c'est possible, ils chassent en meute alors que les lynx guettent leur proie à la manière des félinés. L'idée qu'ils ne s'attaquent qu'aux faibles est une légende répandue volontairement.

En ce qui concerne les motions, la problématique des loups n'est pas controversée au sein du Conseil des Etats. Il s'agit maintenant avant tout d'approuver un texte prévoyant une gestion raisonnable des lynx. •

La problématique du lynx dans les Alpes et le Jura vaudois



Dans les années 1990, plus de 1000 chamois étaient recensés dans le District franc fédéral du Grand Muveran (VD), alors qu'en 2010, il n'en a été comptabilisé que 290, soit une diminution recensée de plus de 700 chamois. Cette diminution est généralisée dans les Alpes vaudoises. Force est de constater que le processus de diminution du chamois et du chevreuil est directement proportionnel à la prise de possession du territoire par le lynx et à l'augmentation de sa population. Ce n'est pas bien étonnant, vu le fait que les spécialistes estiment la superficie moyenne nécessaire à un animal à 200 km². Mais suite à l'augmentation massive du nombre de lynx, cette superficie s'est réduite à 28 km²!

Source: Fédération des Sections vaudoises de la Diana

Le terrain est préparé pour une nouvelle guerre au Proche-Orient

Les nouvelles en provenance des pays voisins donnent à réfléchir

Lorsque l'*Economist* de Londres a annoncé, dans son édition du 29/12/10, la pire guerre de tous les temps au Proche-Orient, la nouvelle n'a guère rencontré d'écho. Préoccupé qu'on était par l'avenir de la monnaie et des finances de la plupart des pays occidentaux, on n'a guère pris conscience de l'évolution inquiétante de la situation dans le monde arabe et au Proche-Orient. Mais maintenant, on ne peut plus détourner le regard: la mèche est allumée. On peut parfaitement débattre des causes. Il s'agit sans doute d'un mélange d'insatisfaction des jeunes de la population arabe et de manœuvres plus ou moins ciblées, par exemple de la part de la CIA. Ce qui attend l'Europe est déjà certain et l'on peut s'en rendre compte chaque jour sur l'île italienne de Lampedusa: un nouvel afflux de réfugiés va déferler sur l'Europe. C'est d'ailleurs ce à quoi s'attend le secrétaire général de l'OTAN Anders Fogh Rasmussen, qu'on ne peut absolument pas soupçonner d'extrémisme politique.

On ne peut pas faire grand-chose contre cet afflux de réfugiés. En Egypte, par exemple, étant donné la structure extrêmement jeune de la population, chaque mois 75 000 jeunes de plus arrivent sur le marché du travail. Même si on licencierait d'un coup tous les salariés «âgés» (ce qui n'est évidemment pas possible), on ne pourrait pas offrir un salaire à tous ces jeunes. Maintenant déjà, il y a quatre candidats jeunes pour un emploi, et la situation empire de jour en jour.

Mais ceux qui se décident à fuir – et qui atterriront le cas échéant dans un pays d'Europe occidentale – vont y trouver de nombreux «concurrents». A partir de ce printemps, des millions de personnes en provenance des pays européens périphériques vont arriver dans le «cœur» de l'Europe. Ils profiteront d'une nouvelle liberté européenne et répondront notamment à l'appel du gouverne-

ment allemand qui les a invités à quitter leur pays parce que l'Allemagne a, semble-t-il, absolument besoin de nouveaux travailleurs. La plupart ne seront pas qualifiés (on préfère ne pas le dire), ce qui réduit leurs chances sur le marché allemand du travail. A part l'aide qu'ils recevront de notre système de protection sociale, les réfugiés arabes trouveront ici une situation qui diffère peu de celle de leur pays d'origine: ils ne trouveront pas de travail et seront condamnés à l'oisiveté.

Cela peut paraître cynique, mais il faut être réaliste: dans l'ensemble du monde arabe, il y a des millions de jeunes gens qui n'ont pas de travail, dont – pour employer des termes blessants – personne n'a besoin. Autrefois, les potentats résolvait ce «problème» d'une manière très «simple»: ils les envoyaient se faire tuer à la guerre. Et maintenant?

Selon une de nos sources, le 13 janvier dernier, c'est-à-dire avant que les manifestations de masse dans certains pays arabes ne se transforment en révolutions, un entretien eut lieu entre des représentants du gouvernement américain et des généraux israéliens sur une éventuelle guerre au Proche-Orient. Il y fut question avant tout de la question de savoir comment Israël devait réagir au stationnement accru de missiles dans la bande de Gaza et au Liban. La veille, une radio israélienne avait déjà retransmis l'allocution d'un général mettant en garde contre une nouvelle guerre au Proche-Orient qui ferait un nombre effroyable de victimes civiles. Selon notre source, les Américains, lors de cet entretien secret, ont incité les Israéliens à la retenue. Mais combien de temps vont-ils tenir?

Quelle que soit l'attitude qu'on a à l'égard du conflit au Proche-Orient qui couve depuis des décennies, une chose est évidente: le Hezbollah au Liban et les Palestiniens se préparent depuis assez longtemps à un nouveau

conflit et Israël va réagir un jour ou l'autre. Cependant, une nouvelle guerre du Liban (et là-dessus, les observateurs sont d'accord) transformera cette fois la totalité du Proche-Orient en un énorme baril de poudre et le fera probablement sauter. Pratiquement tous les pays arabes en crise aujourd'hui risquent d'y être entraînés. Des centaines de milliers, voire des millions de personnes y laisseront la vie si elles n'ont pas essayé de fuir avant. Elles compteront toutes parmi les perdants de cette nouvelle guerre.

Mais il y aura également des «gagnants», et pas seulement au point de vue militaire. La plupart des observateurs placent en tête le gouvernement américain et quelques Etats européens qui pourront encore un certain temps détourner l'attention de la faillite qui les menace. Et certains pays arabes en profiteront aussi: ils perdront à la guerre une partie de leurs jeunes insatisfaits de leur sort, ce qui pourrait avoir pour effet de stabiliser, du moins provisoirement, la situation politique intérieure. Et Israël aurait une raison d'agir massivement contre les missiles dirigé contre lui.

Naturellement, le prix du pétrole s'envolerait, du moins passagèrement, à la suite d'une guerre, ce qui ne serait pas contraire uniquement aux intérêts des Etats-Unis. Cependant, de l'avis de certains spécialistes, cela ne mettrait pas sérieusement en péril la sécurité de l'approvisionnement général parce que l'armée américaine est déjà présente avec ses bases presque à tous les points stratégiques importants. Et pour «sécuriser» le canal de Suez, plusieurs nouveaux navires de guerre américains sont déjà en route. Le terrain est donc préparé pour une nouvelle guerre au Proche-Orient. ●

Source: *Vertrauliche Mitteilungen aus Politik, Wirtschaft und Geldanlage*, D-Büdingen, n° 3915, du 11/02/11

(Traduction *Horizons et débats*)

Le communiqué ci-dessus fait sérieusement réfléchir. Et il soulève un certain nombre de questions.

Ainsi, les statistiques nous apprennent que dans les pays arabes, la part de la population qui a moins de 25 ans est comprise entre 42,2% en Tunisie et 65,4% au Yémen. Mais ces jeunes ne sont pas nés hier. Etait-il judicieux de nous accommoder, depuis le début des années 1990, d'une globalisation financière lucrative, de guerres effroyables menées par l'OTAN «out of area» qui ont ruiné les finances des pays

les plus puissants et ont abouti à des débâcles dévastatrices avec des privatisations à la pelle. Etait-il judicieux d'accepter que l'on tracasse la population, que les médias l'abreuvent de sottises et de propagande en faveur du néolibéralisme et de la mondialisation. Pendant ce temps, on aurait pu en collaboration étroite avec ces pays, développer, avec le continent africain et le tiers monde en général, des projets de développement durable fondés sur les besoins des habitants de ces pays. L'Occident ne serait pas aujourd'hui dans une position

impérialiste et néocolonialiste. Et notre jeunesse aurait retrouvé un sens à la vie qui la remplirait de joie.

Quant à la nouvelle guerre au Proche-Orient qui se prépare, est-elle un événement naturel, une chose inévitable? Dans l'Antiquité, on racontait aux peuples concernés que leurs dieux en avaient décidé ainsi, qu'ils étaient victimes d'une fatalité mauvaise, car il fallait briser leur volonté de résistance. Aujourd'hui, plus aucun bambin de jardin d'enfants y croit, même si cela

Pourtant, en ce début de 2011, plus grand monde ne doute que nous soyons bien engagés dans un processus d'ampleur historique qui voit le monde d'après 1945 s'effondrer sous nos yeux, Etats-Unis en tête, tandis que la communauté internationale se disloque chaque jour un peu plus, tout comme le tissu social et économique de la plupart des pays de la planète. Mais cette évidence actuelle n'a bien entendu pas empêché «décideurs et experts», en 2006, d'être certains qu'il n'y avait aucun risque de crise importante à l'horizon et, en 2009, qu'il était absurde d'imaginer le moindre risque de dislocation de l'ordre mondial en place et encore moins de l'ordre social. Hélas, aujourd'hui, la capacité intellectuelle de ces élites à faire face aux changements en cours ne semble pas s'être améliorée puisque les mêmes «décideurs et experts» n'imaginaient pas possible il y a seulement deux mois que la Tunisie, puis l'Egypte puissent voir leurs régimes renversés prochainement. Gouvernements et institutions internationales aveugles, experts et médias dépassés, les élites occidentales et leurs clones des différentes régions du monde continuent à s'enfoncer sur les «Holzwege» de l'Histoire, ces chemins forestiers qui ne mènent nulle part, ou plus exactement, comme le soulignait Heidegger, qui ne mènent quelque part que si on a l'humilité d'être constamment à l'écoute de la forêt et de ses signaux.

Néanmoins, alors que les signaux deviennent de vraies sirènes d'alerte, nos élites semblent décidées à tout faire pour les ignorer. Prenons un exemple très récent: la com-

paraison des événements affectant le monde arabe avec la chute du Mur de Berlin. Notre équipe a été très intéressée de constater que cette image que nous utilisons depuis 2006 pour aider à comprendre le processus en cours de désintégration de la puissance des Etats-Unis est désormais reprise allègrement par des dirigeants politiques (*Angela Merkel* en tête) et des experts en tout genre. Pourtant, à ce jour, ceux-là même qui font cette comparaison semblent s'interdire de poursuivre leur cheminement intellectuel jusqu'au bout, jusqu'au moment où il débouche sur une compréhension de la dynamique des événements. Ils se contentent de décrire, sans analyser.

Or ce «mur» qui s'effondre a bien été construit par quelqu'un et dans un but précis. Le Mur de Berlin avait été construit par le régime est-allemand, dans le contexte plus général du «Rideau de fer» voulu par l'URSS pour séparer le plus hermétiquement possible le bloc communiste de l'Occident. Et cela visait essentiellement à éviter toute remise en cause du pouvoir détenu par le parti unique dans chaque pays communiste afin de perpétuer le contrôle par Moscou des pays européens de l'Est. En échange, Moscou assurait un soutien sans faille et des prébendes aux dirigeants des pays d'Europe de l'Est. L'effondrement du Mur de Berlin, remettant en cause ces monopoles de pouvoir et donc les objectifs qu'ils servaient, a ainsi provoqué en quelques mois la chute successive de tous les régimes communistes d'Europe de l'Est pour se terminer deux ans plus tard par la dissolution de l'URSS.

Alors, si c'est aussi un «mur» qui est en train de tomber sous nos yeux dans le monde arabe, pour espérer anticiper la suite des événements, il est essentiel de pouvoir répondre à ces questions: Qui l'a construit? Dans quel but? Et les réponses ne sont pas si difficiles à trouver pour ceux qui ne regardent pas l'actualité avec des œillères idéologiques:

– ce «mur» a été construit par chacun des dictateurs (ou régimes) arabes de la région afin de s'assurer du maintien de leur monopole sur le pouvoir et les richesses du pays, en évitant tout risque de remise en cause de leur parti unique ou de leur légitimité dynastique (pour les royaumes). En ce sens, il y a très peu de différences entre les cliques au pouvoir dans les pays arabes et celles qui dirigeaient les pays communistes.

– ce «mur» s'intégrait dans le dispositif plus général mis en place par Washington pour préserver son accès préférentiel (et en dollars) aux ressources pétrolières de la région et préserver les intérêts d'Israël. L'intégration poussée de l'appareil militaire et sécuritaire de ces pays (sauf la Syrie et la Libye) dans le dispositif de défense des Etats-Unis assurait (et assure toujours) un soutien américain sans faille et permettait (et permet toujours) aux dirigeants arabes concernés de bénéficier de prébendes sans risque de remise en cause par des forces intérieures ou extérieures.

Ainsi, en réfléchissant un peu plus à sa comparaison avec la chute du Mur de Berlin lors de la Conférence sur la sécurité de Munich,

Conseiller du gouvernement américain:

Nous réduirons le poids de la dette par la guerre

Extrait d'une longue interview parue dans le «*SonntagsZeitung*» du 27/2/11:

SonntagsZeitung: Les Etats-Unis vont-ils pouvoir résoudre le problème de la dette?

Parag Khanna: Non.

La réponse est brève.

Il n'y aura pas de faillite de l'Etat, mais le poids de la dette devra être allégé, soit par une guerre commerciale soit par une vraie guerre. Nos dettes ne sont plus remboursables.

Parag Khanna est un spécialiste de politique étrangère et conseiller de l'équipe de Barack Obama. Directeur du laboratoire d'idées *New America Foundation*, il est depuis 2007 conseiller des Forces armées américaines et a fait partie, depuis 2008, de l'équipe de campagne électorale de Barack Obama.

me. Quand on analyse les nouvelles en provenance de Libye et qu'on ne croit pas aux soulèvements spontanés des peuples, on peut penser que tout cela est trop bien «huilé» et que les événements sont le prélude à une «guerre pour se débarrasser de ses dettes». Et cela parce que le dollar doit descendre de son piédestal. Il ne va pas être aboli, il doit simplement abandonner sa position dominante. Son maintien vaut-il la peine de sacrifier de nombreuses vies humaines?

provient d'une émission pour enfants à la sauce Bertelsmann. Mais quand il est question du Proche-Orient, on accorde au pays qui devrait détruire son Mur de séparation sur ordre de la Cour internationale de justice un rôle d'instrument du destin. Comme s'il n'était pas lui aussi membre des Nations Unies et que diverses Résolutions attendent toujours qu'il les respecte.

Dans le «*GlobalEurope Anticipation Bulletin* n° 52» du 15 février, la situation se présente un peu différemment.

la chancelière allemande aurait pu profiter de la présence de la Secrétaire d'Etat américaine *Hillary Clinton* pour lui demander: «Ne pensez-vous pas que les événements actuels en Tunisie et en Egypte sont les premiers signes de la chute de tous les régimes qui dépendent de Washington pour leur survie? Et qu'ils peuvent en particulier conduire à un effondrement rapide du système d'approvisionnement en pétrole des Etats-Unis tel qu'il a été mis en place à grand frais il y a des décennies, et donc du rôle du dollar dans le paiement du pétrole et du rôle central du dollar en tant que monnaie de réserve?» Pendant que les participants à la Conférence sur la sécurité de Munich se seraient soudain rendu compte qu'ils débattaient enfin de quelque chose de sérieux, *Angela Merkel* aurait pu ajouter: «Et concernant Israël, ne pensez-vous pas que cette chute de «mur» va impliquer très vite la nécessité de reconsidérer toute la politique américano-israélienne dans la région?» Et là miracle, la Conférence sur la sécurité de Munich aurait repris pied dans le XXI^e siècle et le débat euro-américain aurait pu revenir aux questions du monde réel au lieu de rester obstinément dans la virtualité transatlantique qui se focalise sur la lutte contre le terrorisme.

Hélas, comme nous le savons tous, cet échange n'a pas eu lieu. Et les divagations de nos dirigeants risquent donc de continuer avec comme conséquence d'accentuer impitoyablement les chocs de l'année 2011. ●

Source: *GlobalEurope Anticipation Bulletin* n° 52 du 15/2/11

Fusionner les armées de l'air suisse et autrichienne serait une erreur au regard du droit international

par Albert A. Stahel, Institut d'études stratégiques, Wädenswil

thk. Ce n'est pas la première fois que des représentants du Parti socialiste suisse essaient de s'attaquer à la neutralité et de remettre en cause l'armée de milice. La nouvelle tentative dissimulée fait sérieusement réfléchir parce que la suggestion vient de l'Autriche, pays neutre. Là également, la gauche (SPÖ) cherche à abolir la neutralité, à introduire une armée de métier et à faire entrer l'armée autrichienne dans l'OTAN par le biais de la politique commune de sécurité de l'UE et d'une alliance militaire avec la Slovaquie et la République tchèque, deux Etats membres de l'OTAN.

Le maire de Vienne, Michael Häupl, et le ministre de la Défense, Norbert Dorabos, tous deux membres du SPÖ se montrent particulièrement actifs. Ils ont proposé officiellement de fusionner les armées de l'air de l'Autriche et de la Suisse. Le fait qu'Andreas Gross (conseiller national socialiste) et d'autres politiques suisses de gauche soient très favorables à ce projet n'est pas étonnant et laisse supposer un accord interne entre les deux partis. L'initiative parlementaire sur l'abolition de l'armée de milice de la conseillère nationale socialiste Evi Allemann semble constituer un élément de ce projet car l'«initiative sur les armes» visait le même objectif.



Albert Stahel
(photo mad)

Selon le droit international, un Etat qui fonctionne repose sur trois éléments:

1. le gouvernement,
2. le peuple,
3. le territoire national.

Pour qu'un Etat ne devienne pas un *failed state*, le gouvernement doit être en mesure de proté-



ger le peuple et le territoire national. Le seul instrument qui permette cela est une armée intacte et efficace. C'est uniquement en contrôlant complètement cet instrument qu'un gouvernement peut imposer et sauvegarder la souveraineté de l'Etat qui lui a été confié avec sa population et son territoire. Le gouvernement ne doit pas abandonner ce contrôle, et surtout pas l'élément le plus important de ses forces armées, l'armée de l'air. C'est le seul moyen de garantir que l'Etat continuera de fonctionner et ne deviendra pas un *failed state*. L'importance considérable de l'armée de l'air pour un Etat est d'ailleurs démontrée par beaucoup de guerres menées depuis 1991 dont l'issue a en dernière analyse tou-

jours été déterminée par l'armée de l'air. Les autres armes devaient la soutenir dans ses différentes missions.

Or si l'armée de l'air suisse fusionnait avec celle de l'Autriche, ce qu'envisagent manifestement différents politiques suisses, notamment Andreas Gross, cela signifierait que la Suisse et son gouvernement partageraient avec un autre Etat, voire lui transmettraient, un élément important de son instrument du pouvoir et par là même de sa souveraineté. Comme cet Etat est membre de l'UE, cela conduirait logiquement à céder à l'UE la souveraineté sur le territoire suisse et par conséquent la souveraineté sur la Suisse. En fin de compte, la Suisse deviendrait une vas-

sale de l'UE. Il faudrait chercher à savoir très précisément si les partisans de cette idée, comme Gross, visent consciemment cet objectif. Comme la population suisse continue à tenir à la souveraineté de son Etat, nous aurions finalement affaire au délit de haute trahison. L'orientation de la politique étrangère de l'UE face à la crise en Afrique du Nord montre bien ce que fait la bureaucratie européenne de la souveraineté de ses membres. Cette politique défend les intérêts de l'Italie, de la France, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne et de leurs investissements en Libye. Ces grands Etats se moquent manifestement des intérêts des petits Etats européens.

Maintenant, en ce qui concerne ce que ne cessent d'affirmer ces mêmes politiques suisses, c'est-à-dire que la Suisse est aujourd'hui entourée de pays amis, il suffit de se rappeler l'histoire de l'humanité pour se convaincre du contraire. Les nombreuses guerres et conflits européens prouvent suffisamment qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais d'amitié entre les Etats. Les amitiés se limitent toujours aux relations entre individus. En revanche, les Etats et leurs gouvernements poursuivent des intérêts qu'ils défendent toujours par la force des armes. Les petits Etats qui, dans les années 1930, avaient négligé leur défense ont subi l'agression du dictateur Hitler et ont payé leur négligence de pertes effroyables en hommes et en matériel car ils furent soumis à l'effroyable occupation de la Grande Allemagne. La Suisse a risqué de subir le même sort mais grâce à des politiques loyaux comme le conseiller fédéral Minger qui, à la dernière minute, s'est engagé en faveur de la remise en état de l'armée, le pays et sa population ont été épargnés.

www.strategische-studien.com
(Traduction Horizons et débats)

Autriche – la suppression du service militaire obligatoire signifie la création d'une armée de grande puissance européenne

«... voulue avec force par les élites régnautes allemandes»

hep. Lors de sondages auprès des citoyens la réponse est claire: Il faut préserver la neutralité.

Le quotidien «Kurier» estime dans son édition du 26 février que 67% des Autrichiens pensent que la neutralité est de mise. Ce qui veut dire qu'il y a davantage d'acceptation que lors du sondage d'août 2010. Il est remarquable que, selon un sondage de la Société autrichienne pour le marketing (OGM) les «moins de trente ans soient plus favorables à la neutralité que les plus anciens». Le débat mené en Autriche, à

grand battage médiatique, sur l'éventualité de structurer une armée de métier est suivi avec beaucoup de circonspection par la population. Selon un sondage de l'OMG, il semble que la tendance va croissant vers le maintien d'un service militaire obligatoire. Le fait que de hauts gradés se soient prononcés dans ce sens n'est pas étranger à cette situation.

Plusieurs centaines de personnes ont soutenu en peu de temps une lettre ouverte du «Solidarwerkstatt» [atelier solidaire] qui enjoint

les conseillers nationaux d'empêcher la participation de l'Autriche aux groupes de combat de l'UE («EU-Battlegroups»). La réaction: mutisme – pas un seul des 183 conseillers nationaux n'a eu le courage de s'opposer à la participation à ces troupes de combat européennes.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, des soldats et soldates autrichiens doivent se tenir à disposition arme au pied pour servir dans ces troupes de combat pour des engagements militaires de l'UE. C'est pourquoi le «Solidarwerkstatt» a envoyé, avant la dernière séance du Parlement en décembre, une lettre ouverte aux parlementaires du Conseil national, leur enjoignant d'élever la voix contre la participation à ces groupes de combat. Car, ces derniers

- participent à des opérations de guerre dans le monde entier, même sans mandat de l'ONU,
- peuvent être engagés, suite à l'adoption du Traité de Lisbonne, pour combattre à l'intérieur même de l'UE des manifestations de protestations civiles,
- sont incontestablement contraires à la neutralité et au traité d'Etat,
- suppriment toute possibilité d'opposition du Parlement, devant être prêts au départ dans les 5 jours à dater de l'appel par le Conseil européen.

(cf. www.solidarwerkstatt.at)

Les parlementaires eux-mêmes se tiennent à disposition. En peu de temps des centaines de personnes ont apporté leur soutien à cette lettre ouverte. Les parlementaires, eux, ont reçu la lettre il y a un mois. Quelle fut leur réaction? C'est très simple: le mutisme – aucun des 183 conseillers nationaux n'ose s'opposer à la participation de l'Autriche à ces groupes de combat européens. Les parlemen-

naires, toutes couleurs politiques confondues, se tiennent politiquement à disposition pour la militarisation de l'UE, tout comme les soldats le font militairement pour ces groupes de combat. Certains peuvent se sentir mal à l'aise de constater combien on met en danger la vie des citoyens pour la volonté de domination de l'UE, et à quel point la neutralité du pays est bafouée, mais pas un n'a le courage de s'y opposer. Bien payés, ils se soumettent aux ordres de leurs chefs de files et se taisent. Le silence des agneaux.

Fonctionnaires syndicaux contre décisions du syndicat

Ce qui est particulièrement décevant, c'est le silence des représentants de la Fédération syndicale autrichienne (ÖGB) au Parlement. Le dernier congrès de la Fédération s'était prononcé clairement contre la participation de l'Autriche à ces groupes de combat, ces derniers étant incompatibles avec la notion de neutralité ancrée dans la Constitution autrichienne. Mais pas un seul des fonctionnaires syndicaux au Conseil national ne se sent tenu de respecter les décisions du congrès. Il semble bien que le souci de sa carrière et la discipline de parti prennent le pas sur la Constitution et les décisions des militants. D'un côté le nouveau programme de l'ÖGB s'exprime avec véhémence contre la participation de l'Autriche à la militarisation de l'UE. Mais en même temps, on a supprimé la neutralité perpétuelle de l'Autriche. Le comportement des représentants au Conseil national démontre bien que ceux, qui d'entrée avaient vu que ces belles paroles n'étaient que de la poudre aux yeux pour mieux cacher l'abandon de la neutralité, avaient raison.

La neutralité au lieu d'une armée de métier et de troupes de combat européennes!

Une nouvelle plate-forme a été formée

Les élites politiques veulent que l'Autriche participe corps et âme à la militarisation de l'UE, c'est le fond du débat sur l'armée de métier. Les récentes déclarations du maire de Vienne Häupl montrent aussi qu'au cours de la suppression du service militaire obligatoire planifiée actuellement, il ne s'agit pas d'une étape vers la paix et le désarmement, mais à la suppression de la neutralité par la porte arrière. Le projet de la création d'une armée de métier coopérant étroitement avec l'UE concernant la recherche, la formation, les capacités des hélicoptères et des avions de transport stratégique, sont fondamentalement incompatibles avec la neutralité. Il s'agit d'une projection mondiale de la puissance militaire pour «préservé l'accès aux ressources naturelles et les voies de libre-échange» (selon l'agence européenne EU-ISS). Une armée de milice y apparaît gênante. Une armée de métier,

pendant, peut être détachée immédiatement, sans traces de débats. Les cercueils qui reviennent peuvent être considérés comme «risque professionnel». Afin de faire de la résistance contre ce développement la plate-forme «neutralité au lieu d'une armée de métier et de troupes de combat européen» s'est créée récemment. La plate-forme cherche à gagner les hommes qui considèrent nécessaire une armée de défense pour sauvegarder la neutralité, mais aussi les hommes qui soutiennent en principe une abolition de l'armée autrichienne. La plate-forme veut les convaincre à devenir actifs maintenant. Se défendre contre cette attaque sur la neutralité est presque considéré comme condition préalable pour que le peuple autrichien, étant souverain, puisse répondre lui-même à cette question.

Source: WERKSTATT-Blatt 4/2010

«Nous sommes un Etat neutre et nous devons organiser notre sécurité nous-mêmes»

Interview du Conseiller national Jakob Büchler, PDC, président de la Commission de politique de sécurité du Conseil national



Jakob Büchler
(photo thk)

Horizons et débats: Quel est le défi qui se présente à notre politique de sécurité?

Jakob Büchler: La prochaine chose qui nous guette est une attaque contre le devoir général de servir. Ce n'est pas une option. Même si différents pays autour de nous le font, ça ne veut de loin pas dire

que nous devons aussi le faire. La suppression du devoir général de servir signifie la fin de l'armée de milice. Nous n'aurions alors plus que des volontaires et le chef de l'Armée a très clairement dit il y a deux semaines, au Rapport annuel de la brigade d'infanterie de montagne 12: ceux qui s'annonceront seront des chômeurs qui ont éventuellement des antécédents judiciaires, qui n'ont pas de métier, une mauvaise formation etc. Ceux-ci seront hébergés dans notre armée en un grand ramassis d'hommes qui ne trouvent pas de place ailleurs. Ces hommes devraient alors assurer la sécurité dans notre pays: c'est impossible. La fable des coûts réduits en personnel se volatilise rapidement. Si nous supposons 50 000 soldats professionnels percevant un salaire et des prestations sociales de 100 000 francs, rien que les coûts en personnel se montent à 5 milliards de francs – sans parler du matériel, de l'infrastructure, des bâtiments, des véhicules etc. C'est exor-

bitant. Et le Conseil fédéral dit que l'Armée ne doit pas coûter plus de 4,5 milliards. Ils n'ont aucune idée.

Où et comment cette armée de métier serait-elle engagée?

On aurait donc une armée de métier en service durant 365 jours par an, au bout du cordon ombilical du Conseil fédéral. Aujourd'hui, nos soldats partent au service militaire, de sorte qu'environ 5000 hommes sont engagés à la fois, répartis sur toute l'année. Les autres sont à la maison, exercent leur profession et ne vont au service que pour une période limitée. Mais nous pouvons dire que nous avons fait 180 000 soldats, dont 5000 à 7000 sont engagés à tour de rôle. Le système de l'armée de milice a parfaitement fait ses preuves, il est très bon, même s'il y a évidemment encore des chantiers. Les réformes que nous avons derrière nous, ont laissé de grandes traces. L'Armée XXI, la Phase de développement 2011 sont toutes des remèdes de cheval qui sont radicaux pour une armée. S'y ajoute le fait que le Parlement a constamment rogné les crédits à cette armée et ne lui a pas mis à disposition les moyens financiers dont elle aurait eu besoin. Cela apparaît très clairement aujourd'hui. Ce sont également des grandes erreurs qui ont été commises. Nous devons maintenir notre armée de milice, rien d'autre n'entre en considération. Je m'opposerais à toute autre solution. Si l'initiative populaire pour l'abolition de

l'armée de milice est proposée en votation, je m'y opposerais avec véhémence.

La question de l'Armée est constamment l'objet de discussions. Depuis des années on lui retire les moyens. Quels sont les problèmes de politique de sécurité qui se posent à notre pays?

Quand nous discutons de la signification de l'Armée, nous devons être conscients des menaces auxquelles nous sommes exposés ou qui peuvent se profiler. L'endettement de l'Europe fait partie des nouvelles menaces, comme le montre l'exemple de la Grèce. Personne ne sait quel développement cela entraînera ni si nous ne connaissons pas d'énormes afflux de réfugiés provenant de ces pays. Les troubles en Egypte et dans d'autres pays arabo-africains peuvent également provoquer de grandes migrations de réfugiés en direction de l'Europe; on s'attend maintenant déjà à des centaines de milliers qui partent vers l'Europe. La lutte pour l'eau peut générer des conflits, même plus que pour le pétrole. La situation déstabilisée de bien des pays renferme un grand

potentiel de conflits. Et là nous devons bien être au clair sur la valeur que nous attribuons à notre sécurité. Que n'avons-nous dépensé pour *Swissair*, pour l'UBS etc.? Nous dépensons plus pour la réduction des primes d'assurance-maladie que pour notre sécurité; ce n'est pas possible! Ces dernières années, nous avons privé l'armée de 3,7 milliards; nous dépensons environ 0,8% du PIB.

Combien de personnes l'armée devrait-elle compter au minimum?

Pour protéger les objets les plus importants, il faut 35 000 soldats, mobilisables en quelques jours. Pour la protection de l'aéroport, il faut,

Suite page 6



(photo reuters)

«Autriche – la suppression ...»

suite de la page 4

Les «pacifistes» du parti des Verts se prononcent pour une armée européenne et contre la neutralité

Le silence des parlementaires écologistes laisse aussi rêveur: ces pacifistes d'autrefois accordent maintenant leur soutien inconditionnel à la militarisation de l'UE. Ce n'est toutefois pas très surprenant: déjà en 2004, le chef des Verts, Alexander Van der Bellen, s'était déclaré en faveur d'interventions des groupes de combat de l'UE, même sans mandat de l'ONU (Falter du 1/12/04). Le comité national des Verts modifia sa ligne politique la même année où les ministres militaires des pays de l'UE mirent en place l'idée de groupes de combat. Cela implique l'abandon de la neutralité en faveur de la mise en place d'une armée européenne centralisée. Curieusement, cette prise de position des Verts va dans le même sens que la politique européenne du FPÖ. En particulier, Peter Pilz¹ et Andreas Mölzer² se sont prononcés à plusieurs reprises pour la fin de la neutralité en faveur d'une armée européenne centralisée. Les groupes de combat sont un pas décisif dans la mise en

place d'une armée de grande puissance européenne voulue essentiellement par les élites politiques allemandes.³

On assiste à une coalition entre socialistes, conservateurs, parti écologiste et libéraux en faveur de ces troupes de combat européennes. Toutes ces forces politiques s'entendent, alors même qu'on fait semblant de débattre sérieusement du problème de la suppression du service militaire obligatoire, pour participer aux engagements militaires de l'UE, à la militarisation de l'UE, au démontage de la neutralité. La mise en place d'une armée de métier doit permettre de transformer l'armée autrichienne pour la mettre encore plus facilement au service des guerres de l'UE menées partout dans le monde.

Nous, membres du «Solidarwerkstatt», estimons que les forces qui prennent la défense de la neutralité et veulent la consolider, doivent s'unir pour combattre cette hypocrisie qui nous est présentée en matière de politique de sécurité. Nous avons besoin d'un référendum, non pas en premier lieu concernant le service militaire obligatoire, mais concernant la question de la neutralité contre la participation aux troupes de combat européennes. Voici la question essentielle, car les élites politiques tentent de tromper le peuple qui dans sa grande majorité est en faveur de la neutralité. Et l'on ne peut qu'être reconnaissant au député conservateur Othmar Karas qui, dans un moment d'honnêteté, a incité les partis gouvernementaux à en finir avec les «mensonges concernant la neutralité» (cf. «Standard» du 16/1/11), ceci en mettant le doigt sur l'incompatibilité de la neutralité avec la politique de sécurité européenne.

La neutralité, c'est l'avenir

Dans la mesure où nous voulons vivre en paix à l'avenir, la neutralité, c'est l'avenir. Toutefois, Karas se trompe. Ce n'est pas la neutralité qui est une «conception du XIX^e siècle», mais bien la tentative des grandes puissances européennes de renouer avec leur funeste passé colonial sous le couvert de l'UE et à l'aide de leurs troupes. La neutralité, c'est l'engagement de ne pas participer à des guerres, ni à des organisations qui les préparent et les mènent. C'est l'engagement de renoncer à la violence pour imposer ses propres intérêts dans les relations internationales. Particulièrement pour les petits pays, c'est une chance de pouvoir éviter les

Fondation d'une plate-forme pour la neutralité!

A l'invitation du «Solidarwerkstatt Österreich» et des «Syndicalistes contre l'énergie nucléaire et la guerre» a été fondée le 13 février à Linz une plate-forme «Neutralité au lieu d'une armée de métier et de troupes de combat européennes». Nous mettrons tout en œuvre pour trouver des soutiens.

Plate-forme: «Neutralité au lieu d'une armée de métier et de troupes de combat de l'UE»

La mise en place d'une armée de métier conduirait l'Autriche à participer à la militarisation de l'UE et à sa politique belliqueuse. Ceci n'augmenterait pas la sécurité du pays. Bien au contraire: l'Autriche participerait alors à des interventions guerrières et de ce fait deviendrait elle-même une cible.

Nous refusons ces plans. Nous prenons la défense de la neutralité ancrée dans la Constitution et exigeons donc une politique de paix et de neutralité active.

Une éventuelle élimination du service militaire obligatoire ne correspond pas à un désarmement. Que la neutralité soit, à l'avenir, défendue par les armes ou désarmée, cela dépend essentiellement du refus d'une armée de métier (dénommée armée de volontaires) et

du refus de participer à la militarisation de l'UE.

Nous exigeons de la part du gouvernement fédéral et du Conseil national:

- le retrait des unités autrichiennes des «groupes de combat européens», pas de participation à la mise en place d'une armée européenne, retrait de l'agence de l'armement de l'UE, pas de lien avec l'OTAN,
- en revanche le maintien de la neutralité perpétuelle et dans ce sens, une politique étrangère et de sécurité qui corresponde aux exigences de la Constitution,
- des fonds en faveur de la formation et du social au lieu de milliards dilapidés pour l'armement et la guerre.

Si l'on veut éviter que des Autrichiens et Autrichiennes soient embarqués dans des guerres d'agression sous les ordres de l'UE, il faut s'activer dès à présent. Nous voulons une politique qui règle les conflits de façon pacifique, sur la base de la neutralité.

Nous disons donc «Non» au projet de suppression du service militaire obligatoire, «Non» à la formation d'une armée de métier et «Oui» à la neutralité!

Contacts: Solidarwerkstatt, Waltherstr. 15, A-4020 Linz. office@solidarwerkstatt.at

Mercenaires avec un quotient intellectuel 70?

«Un problème particulièrement épineux dans les armées de métiers a été constaté dans d'autres pays, comparables à l'Autriche: c'est de trouver le personnel nécessaire en quantité nécessaire, mais surtout en qualité nécessaire.

Des personnes bien informées des pays qui ont déjà introduit une armée de métier, nous avertissent toujours d'un revirement. Car ils ont fait de très mauvaises expériences avec le nouveau système. Quelques-unes de ces armées ont déjà été obligées à réduire le seuil du quotient intellectuel à 70, ou bien de faire de la publicité dans les prisons ou auprès des sans-abri pour obtenir tant bien que mal un nombre suffisant de personnel.»

Source: Franz Teszar, brigadier à la retraite, il a été jusqu'à sa retraite, fin 2002, commandant de la zone d'entraînement Allensteig. Dans: Die Presse du 10/2/11 (Traduction: Horizons et débats)

compromissions avec les grands pays et conclure des alliances avec d'autres pays neutres pour régler de façon pacifique les difficultés rencontrées et s'opposer aux velléités guerrières des grands États. La neutralité, c'est le garant d'un avenir pacifique. C'est le peuple qui doit mener ce combat, étant donné que nos représentants au Conseil national nous font défaut, n'ayant pas le courage de prendre position.

Source: WERKSTATT-Blatt 4/2010

¹ Peter Pilz (Verts): «Nous voulons dans l'UE une armée commune avec un ministre de la Défense commun [...]. Ainsi la neutralité sera remplacée» («Standard» du 9/10/07)

² Andreas Mölzer (FPÖ): «L'Europe de l'avenir devra être un facteur fort et indépendant dans la politique mondiale. Cette Europe doit être une grande puissance indépendante qui non seulement garantit la sécurité de ses membres, mais soit capable de s'engager pour ses intérêts vitaux dans le monde entier

et de les imposer. Une politique étrangère et de sécurité commune en est la condition préalable. Une forte armée européenne avec une troupe d'intervention internationale [...] en est la condition [...]. La nouvelle Europe [...] ne peut que se rattacher à l'ancienne conception du Reich. La neutralité, le neutralisme pas plus que l'idée d'être neutre n'ont quelque intérêt pour cette Europe, elles lui sont même néfastes.» (In: Europa im rechten Licht, Vienne 2004, et Servus Österreich, Berg 1996)

³ Guido Westerwelle (ministre allemand des Affaires étrangères): «Avec le Traité de Lisbonne, nous avons ouvert un nouveau chapitre. [...] Il ne s'agit pas d'un point final, mais bien d'un point de départ. Ce traité prévoit une politique de sécurité et de défense commune. Le gouvernement allemand veut avancer dans cette direction. Le but à long terme est la mise sur pied d'une armée européenne [...]. L'Union européenne doit prendre conscience de son rôle d'acteur global. Le projet européen d'une politique de défense et de sécurité commune sera un moteur pour le rapprochement continu au sein de l'Europe. (Intervention lors de la Conférence sur la sécurité de Munich du 6/2/10)

«Défendre la liberté par tous les moyens»

Interview du conseiller national, Adrian Amstutz



Adrian Amstutz, UDC (photo mad)

Horizons et débats: Comment jugez-vous le vote du peuple concernant l'«initiative sur les armes» et la réaction de la conseillère fédérale Sommaruga?

Adrian Amstutz: Malgré le feu continu des médias, l'électorat suisse a détourné d'une manière impressionnante l'attaque de

la gauche sur notre législation sur les armes basée sur la confiance et la responsabilité.

Que la conseillère fédérale compétente, en représentante officielle du gouvernement, annonce, en opposition totale avec la volonté populaire, un durcissement de la Loi sur les armes le soir même du référendum, voilà ce qui est dans notre démocratie une première démasquant un autoritarisme parfaitement intolérable.

Quelle est pour vous l'importance de la neutralité armée?

La neutralité armée revêt une importance capitale pour notre petit Etat.

Je m'engage sans concession pour la neutralité armée, parce que je veux que la Suisse reste un pays libre et indépendant avec une démocratie directe et parce qu'en cas d'urgence, cette liberté doit être défendue par tous les moyens.

Actuellement on s'efforce à nouveau d'intégrer la Suisse dans des alliances militai-

res au sein de l'UE ou de l'OTAN. Comment peut-on empêcher cela?

En premier lieu, par la mise à disposition des moyens nécessaires au rétablissement d'une armée crédible. La condition préalable est que le Conseil fédéral et le Parlement poursuivent cet objectif. Pour cela il faut dans les élections de cet automne un engagement en faveur de l'UDC, le seul parti qui lutte de manière fiable contre de pareilles alliances militaires.

Quelle est l'importance de notre système de milice, notamment au sein des communes, des écoles, de la justice et de l'armée?

Le système de milice est un important pilier de notre pays et il a une grande importance. L'élimination insidieuse de l'idée de milice dans beaucoup de domaines, sous couvert de la «professionnalisation», est catastrophique pour notre pays et notre société. Il faut absolument contre-braquer à chaque possibilité qui s'offre. Ainsi il faut s'opposer de façon décidée aux nouvelles attaques contre notre armée de milice.

Quelle ampleur notre armée doit-elle avoir pour pouvoir accomplir sa mission constitutionnelle?

Pour qu'elle puisse remplir sa mission constitutionnelle, il est indispensable de ne plus continuer à réduire les effectifs de l'armée actuelle. Face à de nouvelles menaces, par exemple des attaques terroristes ou des troubles dans d'autres pays, il est indispensable d'avoir des effectifs suffisants pour être dissuasif, pour repousser efficacement toute attaque et pour pouvoir ainsi assurer la sécurité de la population. •

«Nous sommes un Etat neutre ...»

suite de la page 5

en cas d'attaque terroriste, 5000 soldats de protection. Lors d'une attaque à l'intérieur du pays, c'est la police qui intervient en premier lieu. Mais après 80 heures, les forces de police sont épuisées et il appartient alors à l'Armée d'être engagée. A cet égard, je trouve la mission donnée par la *Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats (CPS)* bonne. Elle exige de savoir ce que l'Armée coûte avec 60000, 80000 – c'est le nombre d'hommes que nous avons actuellement – avec 120000 hommes et ce qu'elle peut fournir comme prestation. Et je pense que nous devons transiger autour de 100–120000 soldats, et alors les 4,5 milliards ne suffiront sûrement pas.

La question demeure: qu'est-ce que nous voulons au fond? Voulons-nous rester autonomes, indépendants, libres et neutres ou voulons-nous nous jeter dans les bras de l'UE et de l'OTAN? Pour moi, c'est tout à fait clair: une seule voie s'offre à la Suisse, celle de l'autonomie et de la neutralité. Tout le reste serait anticonstitutionnel et ne correspondrait pas à l'esprit du peuple suisse, ça j'en suis sûr et certain.

Après ces déclarations, j'aimerais en venir au projet du PS autrichien qui, secondé par notre PS, propose une alliance des deux forces aériennes. Comment voyez-vous cela?

Nous collaborons avec les forces aériennes de Finlande, mais je souligne: seulement aux fins d'exercice. En Suisse, on ne peut par exemple guère plus exercer le vol supersonique, mais il ne s'agit de quelque chose de ce genre. Nous avons aussi des conventions avec nos Etats voisins prévoyant qu'on s'assiste mutuellement quand un objet volant non identifié pénètre dans notre espace aérien. Les conventions étatiques règlent ces cas, de sorte qu'on peut également poursuivre un pareil objet volant en dehors de notre espace aérien.

La proposition autrichienne égratigne notre neutralité, et cela de façon grave. Ce n'est pas notre tâche. Nous sommes un Etat neutre et nous devons organiser et financer notre sécurité nous-mêmes. C'est pourquoi nous sommes capables de décider de façon autonome ce que nous faisons et comment nous nous organisons. Et mise à part la question de politique constitutionnelle qui ne l'admet pas, ça ne coûterait pas un centime de moins. Tout en nous faisant perdre notre indépendance et

notre neutralité, ça nous coûterait beaucoup plus d'argent. Pour moi, c'est insupportable.

De plus, l'armée autrichienne est en crise. Ils ont environ 1000 hommes à l'étranger, et dans leur propre pays, ils manquent d'appuis, ils ne savent pas bien quelle est leur tâche. Le gouvernement autrichien dira que, si quelque chose de plus gros se passe, nous avons l'UE qui nous appuiera. Et ça, je le dis très clairement, je n'aimerais en aucun cas qu'on en vienne à ça chez nous.

N'y a-t-il pas un danger qu'en empruntant insidieusement cette voie, on se rapproche de plus en plus de l'OTAN? L'Autriche s'engage dans cette voie. Autant que je sache, ils ont un officier permanent à Bruxelles auprès de l'OTAN, et ils planifient une alliance des forces aériennes avec les Slovaques et les ... Mais la population n'en sait presque rien et s'énerve beaucoup à ce sujet. S'ils pouvaient voter, ils changeraient ça. Les deux sont des pays membres de l'OTAN. A la fin, la Suisse devrait être impliquée là-dedans.

Et l'Autriche est membre de l'OTAN. Nous entrerions dans une alliance qui nous lierait de plus en plus. Et une fois qu'on y est, on nous en demande toujours plus. Vous en faites partie maintenant, alors l'argent doit aussi suivre, et ainsi on glisse de plus en plus dedans.

Le peuple suisse ne le veut pas, c'est indubitable. Nous avons vu cela, aussi au Parlement. Quand le conseiller fédéral *Ueli Maurer* a proposé que des soldats suisses s'exercent plus souvent à l'étranger, il n'a pas été suivi. Un cours de répétition à l'étranger n'entre pas en ligne de compte. Nous devons en être conscient, ça mène à la dépendance, et nous ne voulons pas de ça. L'idée qu'il y avait derrière, c'était de faire des grands exercices militaires sur de grandes étendues, ce qui est devenu de plus en plus difficile à l'intérieur du pays. Et là c'est paradoxal, car finalement il faut aussi s'exercer là où on devrait se défendre en cas de coup dur.

En résumé, nous pouvons aussi dire en considérant aussi le résultat de la votation sur l'initiative sur les armes que le peuple suisse ne veut pas de ce genre de politique de défense. Il est prêt à continuer de s'en tenir à notre système de politique de neutralité armée qui a fait ses preuves. A cet égard, nous sommes vraiment un cas à part et nous pouvons de plus nous y tenir. Nous devons nous soucier de notre neutralité et garder une attitude positive à son égard, c'est ça qu'il faut maintenant. •

La Commission de la politique de sécurité s'exprime en faveur de l'obligation générale de servir et de l'armée de milice

La Commission de la politique de sécurité du Conseil national propose, par 16 voix contre 8, de ne pas donner suite à une initiative parlementaire *Allemann* (09.508) qui demande la suppression du principe de l'obligation de servir.

La majorité de la Commission estime que le système de citoyen-soldat est unique et doit impérativement être maintenu. Il en va de l'avenir du système de milice, mais aussi de celui de l'armée elle-même. L'introduction d'un système volontaire provoquerait aux yeux de la majorité une perte d'ancrage dans la société. L'obligation générale de servir constitue un élément central de l'armée de milice et constitue un élément non négligeable de cohésion nationale. De plus, l'armée est un facteur essentiel de production de sécurité et de ce fait contribue grandement à la prospérité du pays. La majorité estime que le moment est particulièrement mal choisi pour lancer un débat sur l'introduction d'un service volontaire. En effet, l'armée se trouve en pleine phase de restructuration. La majorité estime judicieux de discuter d'une redéfinition de la configuration et de la conception de l'armée ainsi que de ses missions mais

s'oppose catégoriquement à l'introduction d'un système basé sur le volontariat. Une minorité quant à elle estime qu'un changement de système s'impose. Un système basé sur le volontariat permettrait de tenir compte des derniers développements dans notre environnement stratégique, que ce soit la disparition de la menace militaire en Europe ou l'abolition ou le gel de l'obligation générale de servir dans la quasi-totalité des pays européens. Aux yeux de la minorité, l'armée actuelle est surdimensionnée et ne peut plus être financée. Un système basé sur le volontariat permettrait de diminuer les coûts pour l'économie et augmenterait sensiblement le degré de motivation des militaires.

La commission a siégé à Berne les 21 et 22 février 2011, sous la présidence du conseiller national *Jakob Büchler* (PDC, SG) et, pour partie, en présence de la conseillère fédérale *Eveline Widmer-Schlumpf*, cheffe du DFF, ainsi que des conseillers fédéraux *Ueli Maurer*, chef du DDPS et *Johann Schneider-Ammann*, chef du DFE.

Berne, le 22 février 2011, Services du Parlement, www.admin.ch

Satire

Assemblée de parti

par *Andreas Thiel**

Les socialistes ont trouvé un expert qui leur explique leur politique. Les camarades sont enthousiasmés.

Président: Camarades, notre expert d'aujourd'hui, bla bla bla ...

1^{er} membre du groupe parlementaire: J'ai entendu dire que c'est une grosse légume ...

2^e membre du groupe parlementaire: Et qu'il est riche ...

3^e membre du groupe parlementaire: C'est sympathique de sa part qu'il ait trouvé le temps de venir ici.

Président: Je vous demande de l'applaudir chaleureusement.

(*Applaudissements chaleureux*)

Président: Monsieur Gessler nous vient d'Autriche.

(*Applaudissements chaleureux*)

Gessler: ... Le fédéralisme est un modèle qui ne convient pas au peuple ...

1^{er} membre du groupe parlementaire: Je l'aime déjà ...

Gessler: ... Il est inadmissible que quelques paysans se regroupent et imposent leur volonté ...

2^e membre du groupe parlementaire: Il a bien raison.

Gessler: ... Ils ne sont pas seuls dans leurs champs. Il y a aussi des étrangers ...

1^{er} membre du groupe parlementaire: On voit là à quel point les Autrichiens sont ouverts au monde ...

Gessler: ... Il faut que les étrangers aient leur mot à dire. Sinon on résout le problème nous-mêmes et on met les étrangers devant le fait accompli. Est-ce de l'ouverture, ça? ...

2^e membre du groupe parlementaire: Il a raison.

Gessler: ... C'est pourquoi il ne faut pas laisser les paysans décider eux-mêmes. Il faut résoudre les problèmes de manière centralisée. Et comme on ne peut pas considérer les problèmes de l'extérieur quand on est à l'intérieur, le pouvoir central doit être à l'extérieur ...

1^{er} membre du groupe parlementaire: Il m'est de plus en plus sympathique.

Gessler: ... Nous avons besoin des paysans, mais ils manquent d'éducation ...

2^e membre du groupe parlementaire: Enfin quelqu'un ose dire les choses.

Gessler: ... Ils n'ont pas fait d'études ...

1^{er} membre du groupe parlementaire: Il n'y a pas de sot métier, mais ceux qui ont fait des études ont un grand avantage.

3^e membre du groupe parlementaire: Ils savent rédiger les lois, ha ha ha!

Président: ... Et la facture aussi, à la fin, ha ha ha!

3^e membre du groupe parlementaire: Vous êtes aussi juriste?

Président: Beaucoup d'entre nous sont juristes.

3^e membre du groupe parlementaire: Enchanté, Evi Allemann.

Président: Christian Levrat. Vous êtes aussi politicienne de profession?

3^e membre du groupe parlementaire: Oui, la rédaction de nouvelles lois occupe tout mon temps.

Président: La loi non écrite en politique est qu'il faut tout écrire.

Gessler: ... Les paysans ont besoin de directives. S'ils veulent décider eux-mêmes de leur sort, il faut que cela s'inscrive dans un cadre précis ...

1^{er} membre du groupe parlementaire: Il est formidablement sympathique, ce Gessler.

Gessler: ... Nous devons augmenter les impôts ...

2^e membre du groupe parlementaire: Ce qu'il dit est vrai, c'est absolument vrai.

Gessler: ... Avant tout, les impôts des petits cantons primitifs, Schwyz ...

3^e membre du groupe parlementaire: Il en connaît un rayon. D'où est-ce qu'il tient toutes ces connaissances?

2^e membre du groupe parlementaire: Il a fait des études.

Gessler: ... On ne peut pas laisser la souveraineté fiscale aux cantons et aux communes ...

1^{er} membre du groupe parlementaire: On va lui demander de rédiger notre prochain programme.

Gessler: ... Il faut les inscrire sur une liste noire ...

2^e membre du groupe parlementaire: Nous devrions l'inscrire sur notre liste électorale.

1^{er} membre du groupe parlementaire: Exactement, nous devrions le faire.

3^e membre du groupe parlementaire: On dit qu'il est très respecté dans l'UE.

2^e membre du groupe parlementaire: Pratiquons l'ouverture!

1^{er} membre du groupe parlementaire: Gessler au Conseil fédéral!

Source: *Weltwoche* du 18/2/11 (Traduction *Horizons et débats*)

* *Andreas Thiel*, né en 1971, est écrivain et chansonnier. Originaire de Berne, il vit actuellement en Islande. Il est actuellement en tournée en Suisse avec son spectacle «Politsatire 3».

Les coopératives sont une alternative humaine en ces temps de crise mondiale

Notre époque n'est pas vraiment rose. Il est donc d'autant plus important de prendre son temps dans l'agitation quotidienne pour diriger son regard vers les choses fondamentales. En économie, une renaissance du principe coopératif serait une bénédiction pour l'humanité.

ts. La crise économique est loin d'être vaincue. Au contraire, elle menace d'empirer. Rappelons-nous: Des grands financiers ont amassé des milliards par pure avidité et égoïsme. Les banques d'émission impriment des billets à partir de rien pour boucher les trous de leur trésorerie. Les gigantesques flux monétaires non approvisionnés affluent de plus en plus dans le commerce des produits agricoles et font exploser les prix des aliments. Comme toujours dans les périodes où les oligarques financiers vivent dans le luxe et l'opulence, les victimes sont les pauvres d'entre les pauvres: dans les pays du tiers monde, un milliard de personnes souffrent de la faim, et ce nombre tend à augmenter. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que, poussées par la misère, elles veuillent fuir là où il y a encore assez de nourriture, du moins apparemment, pour tout le monde, par exemple en Europe?

En même temps, les pays nord-africains vivent des bouleversements d'une ampleur insoupçonnée dont les tenants et aboutissants ne sont pas clairs et l'issue incertaine. Un taux de chômage très élevé parmi la jeunesse qui constitue une grande partie de la population, le ras-le-bol de l'exploitation par des potentats soutenus jusqu'ici par un Occident hypocrite. Ici aussi se préparent des vagues de réfugiés qui vont bientôt demander à être accueillis par la riche Europe et ne pourront pas être retenus aux frontières. Mais en Europe aussi, en particulier dans l'UE, le peuple s'agite. A propos de la corruption et de la mauvaise gestion de Bruxelles, comme d'habitude. On ne sait pas combien de temps l'euro tiendra. On ne sait pas non plus combien de temps les peuples grec, portugais, italien, espagnol et irlandais,



Magasin Volg à Feldis/Veulden (Grisons). «La conception personnaliste de l'homme considère l'homme comme un être social, orienté vers la société, qui s'épanouit véritablement dans ses liens avec son prochain.» (photo mad)

etc. vont tolérer les mesures d'économie drastiques sans se révolter. Il y a de l'orage dans l'air. Mais ailleurs règne un calme inquiétant, par exemple en Allemagne. Est-ce le calme avant la tempête ou le gouvernement allemand prépare-t-il une manœuvre de diversion, l'engagement en Libye de ses soldats épuisés par leur séjour en Afghanistan, pour garantir l'approvisionnement en matières premières pour la Grande Allemagne, sous prétexte d'«intervention humanitaire», sur le modèle de l'Iraq ou du Kosovo?

Et quelles sont les nouvelles en provenance des Etats-Unis? Comme le montrent de manière impressionnante les images qui nous parviennent de Madison, capitale de l'Etat fédéral du Wisconsin, les citoyens y occupent le Parlement depuis des jours. Ils ne sont plus disposés à accepter la production de monnaie par la FED, la banque centrale,

qui ruine la richesse nationale. Ils n'accepteront pas non plus éternellement le transfert d'argent au gouvernement fédéral pour ses dépenses militaires excessives. Considéré comme persona non grata, le président Obama est honni.

Partout on privatise les éventuels profits de l'économie et l'on socialise les dettes. A vrai dire, ce devrait être la fin du consensus washingtonien sur l'idéologie du commerce libéral mondialisé, sur la libre circulation des capitaux qui a provoqué une gigantesque bulle financière totalement détachée de l'économie réelle, devenue une arme de destruction massive dans les mains de quelques oligarques et qui devrait être proscrite depuis longtemps. Conséquence de cette mauvaise politique économique, l'avènement d'une société faite de 80% de pauvres et de 20% de riches est manifeste et énorme

la colère des classes moyennes des différents pays.

Il est donc temps de tout repenser, d'abandonner le système fondé sur l'avidité qui fait d'un petit nombre de personnes des super-riches et plonge dans le gouffre le reste de l'humanité.

Les trous béants dans les budgets des Etats, des Länder et des communes entraîneront inévitablement un désengagement des pouvoirs publics et les individus vont devoir compter de plus en plus sur eux-mêmes.

Mais comment maîtriser cette situation catastrophique? Comme le montre très nettement le XX^e siècle, l'économie planifiée socialiste n'a pas non plus rendu possible une économie et une vie sociale humaines. Le capitalisme d'Etat échoue tout autant que le capitalisme libéral auquel le communisme s'oppose. En effet, ils reposent sur une fausse conception de l'homme. Ils méconnaissent tous les deux la nature de l'homme. D'un côté nous avons la funeste conception utilitaire de l'*homo oeconomicus* pour laquelle l'individu ne fait que satisfaire des intérêts égoïstes, et de l'autre la conception de l'homme en tant qu'«ensemble de rapports sociaux» qui n'est que la résultante de l'économie, du jeu des forces productives et des rapports de production.

Ces conceptions ignorent toutes les deux que l'homme ne doit être envisagé qu'en tant qu'homme et traité conformément à sa dignité. C'est pourquoi il ne doit jamais être considéré comme un moyen pour atteindre un but. La conception personnaliste de l'homme considère celui-ci comme un être social, orienté vers la société, qui s'épanouit véritablement dans ses liens avec son prochain.

L'entraide, la recherche commune de l'intérêt général, la dignité inhérente à l'homme, le caractère sacré de l'individu ont très tôt été reconnus et formulés dans diverses grandes cultures jusqu'à ce que, après des premières approches dans la Grèce antique et en Chine,

Suite page 8

La genèse de l'idée européenne de la coopérative (part I)

par Torsten Lorenz

C'était une soirée de novembre humide et froide de 1843, dans la ville industrielle de Rochdale près de Manchester en Angleterre du Nord, lorsque quelques ouvriers dans le besoin se sont réunis dans un appartement pauvrement meublé. Après avoir négocié en vain avec les propriétaires d'usine pour une hausse des salaires, organisé des manifestations de protestation et des grèves, ils étaient au bord du désespoir. Leur dernier espoir était de prendre leur destin dans leurs propres mains dans un effort en commun pour améliorer le sort de leurs familles. Les ouvriers présents se sont engagés à verser chaque semaine une somme de deux pence dans une caisse commune pour financer une entreprise

commune. La somme semble être dérisoire mais la plupart des ouvriers avaient des difficultés à verser même cette petite somme. Près d'une année s'est donc écoulée avant que les tisserands de flanelle de Rochdale aient pu récolter les premiers fruits de leurs efforts et enregistrer le 24 octobre 1844 la «Rochdale Society of Equitable Pioneers», la première coopérative moderne.¹

Dans leur programme utopique à première vue, les «pionniers honnêtes» ont annoncé vouloir créer des «institutions pour le bien matériel et pour l'amélioration de la situation sociale et économique» des membres de la coopérative. Dans ce but, ils voulaient par exemple créer une colonie d'habitation dans laquelle les membres régleraient par eux-mêmes la production, la distribution et l'éducation. Les pas concrets qu'ils prévoyaient: La fondation d'un magasin, pour subvenir aux besoins fondamentaux des ouvriers, vendre aux ouvriers des produits alimentaires, des vêtements et des biens de première nécessité à des prix avantageux, l'achat ou la construction de maisons pour offrir des logements aux membres, la production de biens ainsi que l'achat ou la location de terres pour procurer un revenu aux coopérateurs au chômage, ainsi que l'installation d'une auberge dans laquelle on ne vendrait que des boissons sans alcool. Tandis que le programme était inspiré par les idées de Robert Owen (1771-1858), un socialiste utopique et réformateur social qui avait expérimenté deux décennies auparavant la création de colonies égalitaires, les pas pratiques ont été inspirés par les activités de William King (1786-1865) qui avait fondé déjà dans les années 1820, une association de consommation à Brighton et qui, avec son journal *The Cooperator*, avait créé des liens dans le mouvement coopératif.

Après avoir collecté 28 livres parmi les 40 membres du début, les pionniers ont loué le rez-de-chaussée d'un entrepôt et le 21 décem-

bre 1844, ils ont ouvert un magasin dans lequel ils vendaient des quantités modestes de farine, de beurre, de sucre, de flocons d'avoine et de café. Au début les autres commerçants se sont moqués du projet, mais le magasin coopératif s'est développé contre toute attente de manière satisfaisante; comme les prix étaient calculés de façon réaliste, il a fait d'un côté des bénéfices et de l'autre côté il a amené de nouveaux membres à l'association. A la fin de 1845 la coopérative comptait 74 membres et disposait d'un capital de 181 livres, deux ans plus tard elle comptait déjà 100 membres et avait un capital de 286 livres. Au début des années 1850, la coopérative s'est consolidée et elle a commencé – après avoir élargi l'offre pas à pas – à s'étendre en créant par exemple un moulin coopératif.

A part l'amélioration des conditions matérielles, les pionniers de Rochdale se sont occupés de la formation de leurs membres afin de les rendre capables de se libérer eux-mêmes de la misère. Après avoir installé déjà en 1850 une librairie et une salle de lecture, à partir de 1853, ils ont investi chaque année 2,5% des bénéfices dans des institutions de formation pour acheter, à part les livres, du matériel pédagogique comme des cartes géographiques ainsi que des journaux. Comme la coopérative avec son offre ne couvrait pas seulement les besoins matériels mais aussi les besoins sociaux, le nombre des membres a augmenté jusqu'en 1864 à 4747 personnes et le capital à 62000 livres. La «Rochdale Society of Equitable pioneers» était ainsi devenue une entreprise commerciale importante qui offrait à de nombreuses personnes à Rochdale et ses environs non seulement de la marchandise bon marché mais aussi du travail et elle était la première association de consommation qui a su se maintenir durablement.

Quel est le secret du succès des pionniers de Rochdale? Etait-ce la combinaison réus-

sie de principes économiques connus, était-ce l'engagement des membres de la coopérative ou simplement le fruit du hasard? Chacun de ces trois facteurs a certainement contribué à sa façon à la réussite de l'expérience de Rochdale. L'historiographie des coopératives a souligné – pas uniquement de façon désintéressée – le principe démocratique de «une personne/une voix». C'était directement à l'opposé du vieux principe libéral, valable à l'occasion d'élections et dans les sociétés de capitaux, d'après lequel le droit de vote se mesurait à la fortune apportée. Dans la coopérative par contre chaque membre, riche ou pauvre, homme ou femme, indépendamment du montant de ces participations, ne possédait qu'une voix dans l'assemblée générale, l'organe suprême de la coopérative. C'était le principe même de la démocratie orientée vers l'avenir, car le principe de l'égalité, de la participation, de la décision par la majorité y est ancré, ainsi que le principe du contrôle démocratique dans l'économie et dans la société, mais en perspective aussi dans la politique.

Le principe de l'appartenance ouverte était également dirigé contre la domination des propriétaires: Chaque personne intéressée pouvait adhérer à la coopérative aux mêmes conditions que les autres coopérateurs. De cette façon, le caractère égalitaire de la coopérative était souligné et l'on cherchait à empêcher que les membres seuls puissent profiter du rendement. De même, le principe de ne verser aux participations des membres que des intérêts fixes et pas de participation aux profits. La participation aux profits se faisait cependant sous forme de ristourne sur les achats du membre: Plus un coopérateur achetait, plus sa participation aux bénéfices augmentait. Ce principe est devenu la caractéristique des coopératives: Non pas la participation au capital mais l'achat de marchandises décidait du bénéfice dont le membre

Suite page 8

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international,
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

E-Mail: hd@zeit-fragen.ch
Internet: www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.- frs/ 108.- €

ISSN 1662 - 4599

© 2011 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

«La genèse de l'idée ...»

suite de la page 7

profitait. De cette façon la fidélité du membre envers «sa» coopérative était honorée. Le principe très cohérent du paiement comptant avait pour but d'éduquer les membres à une vie économique, ce qui promettait, face à l'habitude très répandue des «ardoises», une révolution des mœurs. Pas moins révolutionnaire, face à la falsification de marchandises très répandue, était le principe de livrer seulement de la marchandise non falsifiée et au poids indiqué.

Finalement les pionniers de Rochdale se sont voués à la formation de leurs membres, deux bonnes décennies avant l'introduction de la scolarité obligatoire en Angleterre, et en introduisant le principe de la neutralité religieuse et idéologique, ils ont tenté d'éviter les conflits au sein de la coopérative. Les principes de Rochdale sont ainsi devenus l'exemple pour d'autres créations de coopératives dans toute l'Europe, avant tout dans le secteur des sociétés de consommation. Ils ont donné une possibilité concrète aux personnes engagées d'atténuer la misère avec l'entraide solidaire et ont concrétisé un modèle dans lequel ce n'est pas l'homme qui sert l'économie mais l'économie qui sert l'homme.

La coopérative de Rochdale était la plus connue mais pas du tout la seule initiative de coopérative en Europe vers le milieu du XIX^e siècle. L'installation hésitante de conditions capitalistes a créé partout des problèmes semblables et des personnes engagées ont tenté de les surmonter à l'aide d'associations coopératives. Des paysans, des artisans et l'enfant mal aimé de l'industrialisation – le prolétariat – avaient à lutter contre la misère économique et le déclassement social menaçant. Les vieux systèmes de sécurité des propriétaires de domaines et les corporations avaient été abolis, les assurances sociales modernes n'avaient pas encore été créées. Depuis que la crise de famine en 1846 sur le continent avait encore aggravé les problèmes partout en Europe, des petites associations ont été créées, qui se sont efforcées d'atténuer la misère sur une base de solidarité. Ils ont renoué avec les anciennes formes coopératives comme par exemple l'exploitation communale des forêts et des pâturages, mais aussi avec les guildes et corporations urbaines. Les coopératives modernes se sont cependant distinguées avant tout en se considérant comme des acteurs dans l'économie de marché et en aspirant à la création d'un contre-poids au pouvoir de la demande et de l'offre, alors concentré dans les mains de peu de personnes.

Unies dans ce but, elles se sont cependant distinguées dans leur forme, leur contexte idéologique et dans les groupes visés: Tandis que le «Spar- und Konsumverein Ermunterung», créé en 1845 à Chemnitz et la «Lebensmittel-Asso-

«Les coopératives sont ...»

suite de la page 7

le christianisme, le stoïcisme, la Renaissance et en particulier les philosophes des Lumières ont précisé la notion reprise aujourd'hui par les diverses conventions sur les droits de l'homme et les droits civiques ainsi que par le corpus du droit international humanitaire.

Et la question de savoir ce que serait une économie correspondant à la dignité de l'homme a constamment été posée.

La conception personnaliste de l'homme trouve sa réalisation dans le principe coopératif ou associatif: des individus s'associent librement pour le bien de la communauté selon le principe «un pour tous, tous pour un».

On trouve assez tôt dans l'histoire de l'humanité en divers endroits de la planète des ébauches d'économie coopérative. Bien avant le développement de l'Etat moderne, des hommes réglèrent leurs affaires selon le principe «one man one vote». On trouve des coopératives sur tous les continents et elles se sont toujours opposées au principe de l'usurpation individuelle du pouvoir. En Suisse en particulier, l'Etat s'est développé à partir de la vie associative. Une structure édifée de bas en haut, des petits territoires, le respect de la dignité de l'homme conformément aux principes d'entraide, de responsabilité individuelle et d'autogestion permettent d'atteindre un degré de moralité dans la vie sociale qui n'a jamais été égalé.

C'est précisément dans les périodes de troubles où l'influence de l'Etat est limitée par le manque d'argent que le système de

ziation» à Eilenburg en Saxe s'adressaient aux ouvriers et étaient parmi les premières coopératives sur sol allemand, la «Rohstoffgemeinschaft für Tischler und Schuhmacher» du libéral Hermann Schulze-Delitzsch (1808–1883) avait comme groupe-cible les artisans, malmenés par les transformations économiques. Friedrich Wilhelm Raiffeisen (1818–1888) de son côté avait fondé en 1846, l'année de famine, le «Weyersbuscher Hilfsverein» qui s'adressait aux agriculteurs et représentait les idées chrétiennes sociales.

A part la question sociale, le mouvement des coopératives a reçu de nouvelles impulsions par l'échec de la révolution de 1848. Après l'échec de l'espoir d'une transformation sociale, Schulze-Delitzsch et Raiffeisen se sont tournés plus qu'avant vers un projet de réformes sociales, ils ont initié plusieurs fondations de coopératives et ont formé des initiatives locales pour un mouvement social. Apolitique à première vue, ce mouvement portait en lui tout de même des forces explosives pour la situation politique: En ancrant des valeurs démocratiques et solidaires dans des couches grandissantes de la population, il menaçait de faire sauter le système politique antidémocratique par le bas.

Ce n'est donc pas surprenant que dans les années 1860 les autorités de l'Etat ont commencé à s'intéresser aux coopératives et ont suivi des initiatives de Schulze-Delitzsch qui en 1864 à Berlin avait donné naissance au «Allgemeiner Verband der auf Selbsthilfe beruhenden Deutschen Erwerbs- und Wirtschaftsgenossenschaften» [Association générale des coopératives commerciales et économiques allemandes reposant sur l'entraide] et qui avait lutté comme député du Parlement prussien pour la création d'une loi sur les coopératives. Les lois sur les coopératives, votées en 1867 en Prusse, en 1868 en Saxe et dans le «Norddeutsche Bund», et en 1871 élargies à toute l'Allemagne, ont tenu compte du développement précédent du secteur des coopératives et ont reconnu le système des coopératives comme facteur important de l'économie et de la politique sociale. En même temps, les autorités ont essayé d'introduire les coopératives dans un programme de modernisation conservatrice et d'avancer d'un côté le progrès de l'économie et de l'autre côté de maintenir les structures sociales. Cela devait se faire à travers l'aide indirecte au développement des couches sociales menacées par la transformation, comme les artisans et les paysans, ainsi que la continuation des conditions de propriétés rurales, et servir à endiguer l'insécurité et l'agitation de ces couches de population.

Le système coopératif a grandi parce qu'il correspondait aux besoins de larges couches de la population et parce que la coopérative représentait une forme souple qui pouvait

milice sollicite davantage les citoyens. Et les citoyens d'Europe bien nourris et bien éduqués pourraient facilement s'inspirer de modèles dont l'histoire regorge.

C'est pourquoi *Horizons & débats* ne cessera dorénavant de publier des textes sur l'histoire du système coopératif, sur ses pionniers et ses divers modèles. Cela nous semble d'autant plus indiqué que de plus en plus de grandes bibliothèques universitaires retirent de leur catalogue des ouvrages fondamentaux sur l'histoire des coopératives, prétendument pour des raisons de place. Il s'agit là d'une mesure incompréhensible car ces modèles sont plus actuels que jamais en tant que troisième voie entre les deux modèles qui ont si lamentablement échoué au XX^e siècle et en ce début de XXI^e siècle avec des conséquences dévastatrices pour l'humanité.

A titre d'exemples, nous publierons dans nos prochaines éditions des extraits des *Dresdner Hefte* et de l'ouvrage de référence d'Helmut Faust intitulé «Geschichte der Genossenschaftsbewegung», et cela non seulement à l'intention des citoyens des communes et des Länder mais également pour inviter les jeunes chercheurs à s'intéresser à nouveau à un sujet qui a longtemps été négligé de manière impardonnable et pour amener à lire l'ouvrage capital de Faust dont la troisième édition a paru en 1977. En particulier, il serait passionnant d'analyser et de faire connaître au reste du monde les expériences faites en Amérique latine, surtout en Argentine en 2001 après la faillite de l'Etat.

Les cahiers de Dresde et l'Association d'histoire de Dresde

ts. Les *Cahiers de Dresde (Dresdner Hefte)* paraissent tous les trimestres et sont soutenus par l'Office culturel de la ville de Dresde. Ils sont édités par l'Association d'histoire de Dresde (*Dresdner Geschichtsverein e.V.*) et Helga Wehner et Siegfried Blütchen s'occupent bénévolement de la rédaction. Un conseil de rédaction composé des professeurs universitaires Matthias Herrmann, Günter Jäckel, Hans John, Harald Marx, Winfried Müller, Jürgen Paul ainsi que par Hans Jürgen Sarfert et Mike Schmeitzner collaborent aux publications.

Les Cahiers de Dresde paraissent depuis 1983 et ont ainsi déjà traité plus de 100 thèmes complexes au profit de leurs lecteurs: une vraie mine d'or au-delà de Dresde et de la région de la Saxe. Hans-Peter Lühr, directeur rédactionnel du cahier 91 – dont l'article ci-dessus a été repris – y écrit à la page 3 dans la préface: «Si on le mesure à l'intérêt des médias, le sujet de la coopérative n'a aujourd'hui une importance que marginale, mais comparée aux statistiques, l'idée de la coopérative est certainement d'une surprenante actualité: en 2004, 140 millions de personnes appartenaient à l'une des 300 000 coopératives enregistrées au sein de l'UE. D'une manière peu spectaculaire, ce modèle montre donc encore après 150 ans qu'il fonctionne parfaitement. Peut-être justement en raison de l'anonymat

du présent, les principes d'auto-assistance de la propriété en commun, d'auto-gestion et de participation démocratique qui se sont développés au milieu du XIX^e siècle suite à la détresse dans laquelle vivaient les populations, forment un lien idéal entre les questions de rentabilité et les besoins d'identification.» Après avoir donné un aperçu des articles contenus dans ce cahier, Lühr constate: «Ces articles sur la situation régionale font le lien avec les développements au niveau européen, en considérant la formation de la pensée coopérative du XIX^e siècle ainsi que le potentiel de ce modèle dans un monde globalisé. Dans une telle vue d'ensemble historique et culturelle, ce cahier espère montrer la source vivante de l'action coopérative, l'idée de l'auto-assistance solidaire.»

Contacts: www.dresdner-geschichtsverein.de,
www.dresdner-hefte.de



s'adapter à des besoins différents. En conséquence, le secteur coopératif s'est différencié: des coopératives de crédit ont donné des crédits d'entreprise aux membres, des coopératives de consommation ont offert l'alimentation et d'autres biens de première nécessité à des prix bas, des sociétés de besoins ont acquis des semences, des engrais et des produits de base pour l'artisanat et les ont vendus aux membres, pendant que les coopératives de laiterie ont pris le lait des exploitations des membres et l'ont revendu, ou bien utilisé pour la fabrication de fromage. De cette manière les coopératives ont contribué à l'intégration de leurs membres dans l'économie de marché naissante. Cela a aussi été fait par d'autres voies: En conseillant leurs membres au sujets des exploitations et de l'économie générale, les coopératives ont encouragé les méthodes économiques rationnelles et avec cela l'adaptation à l'entourage économique en transformation. Ce qui a été caractéristique fut la fonction d'aide économique de la coopérative envers ses membres et leurs exploitations: Ces derniers ont pu faire leurs affaires par leurs propres forces tout en ayant recours aux offres de crédit et de marchandises de leur coopérative. Des coopératives de production – des coopé-

ratives à part entière dont les membres avaient allié leurs exploitations en une exploitation productrice commune – n'ont pas eu de succès durable en Allemagne.

(Traduction *Horizons et débats*)

¹ Concernant l'histoire des pionniers de Rochdale racontée ci-dessus, ainsi que l'histoire du système coopératif cf. Faust, Helmut: «Geschichte der Genossenschaftsbewegung. Ursprung und Weg der Genossenschaftsbewegung im deutschen Sprachraum». Francfort, 1977. Surtout les pages 103 à 113.

² Aschhoff, Günter/Henningsen, Eckart: «Das deutsche Genossenschaftswesen. Entwicklung, Struktur, wirtschaftliches Potential». Francfort, 1995, p. 25

Bibliographie:
Aschhoff, Günter/Henningsen, Eckart: «Das deutsche Genossenschaftswesen. Entwicklung, Struktur, wirtschaftliches Potential». Francfort, 1995

Faust, Helmut: «Geschichte der Genossenschaftsbewegung. Ursprung und Weg der Genossenschaftsbewegung im deutschen Sprachraum». Francfort, 1977.

Mändle, Eduard/Swoboda, Walter: (Ed.) *Genossenschaftslexikon*. Wiesbaden 1992.

Première impression dans: *Dresdner Geschichtsverein* (Ed.): *Dresdner Hefte 91: Im Selbsthilfepinzip. Genossenschaftswesen in Dresden*, p. 4–13.

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Abonnez-vous à *Horizons et débats* – journal publié par une coopérative indépendante

L'hebdomadaire *Horizons et débats* est édité par la coopérative Zeit-Fragen qui tient à son indépendance politique et financière. Tous les collaborateurs de la rédaction et de l'administration s'engagent bénévolement pendant leur temps libre. L'impression et la distribution sont financées uniquement par les abonnements et des dons. La coopérative publie aussi l'hebdomadaire *Zeit-Fragen* en allemand et le mensuel *Current Concerns* en anglais.

- Je commande un abonnement annuel au prix de 198.– frs / 108.– €
- Je commande un abonnement annuel au prix d'étudiants de 99.– frs / 54.– €
- Je commande un abonnement de 6 mois au prix de 105.– frs / 58.– €
- Je commande un abonnement de 2 ans au prix de 295.– frs / 185.– €
- Je commande à l'essai les six prochains numéros gratuitement.

Nom / Prénom: _____

Rue / N°: _____

NPA / Localité: _____

Téléphone: _____

Date / Signature: _____

A retourner à: *Horizons et débats*, case postale 729, CH-8044 Zurich, Fax +41-44-350 65 51
CCP 87-748485-6, *Horizons et débats*, 8044 Zurich